DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom
Prénom
Grade et fonction (1)
Etablissement ou service (2)
A Monsieur le Directeur Académique S/C de Monsieur l'Inspecteur Education Nationale (3) A Monsieur le Recteur (3) A Monsieur le Directeur (3)
Conformément aux dispositions prévues :
Pour la Fonction Publique d'Etat
 - à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifié pour les fonctionnaires, - à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un
congé le 16 avril 2020 pour participer à un stage de formation syndicale.
Ce stage se déroulera à BORDEAUX (33).
Il est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la FEN (UNSA Éducation), Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1ers, du Décret 84-474 du 15 juin 1984 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'Etat et de la décentralisation du 29 décembre 1999 (J.O. du 6 janvier 2000).
Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes salutations distinguées.
A, le

Signature:

- (1) Préciser le grade et la fonction occupée
- (2) Adresse précise de l'établissement et/ou du service
- (3) Utiliser la voie hiérarchique